

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET AUTRES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS
SERVICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°012/AM/CUY/2023 DU 07 MARS 2023
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sous indiquées par lot.

1. Objet de l'avis

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre (études ou contrôle technique) des projets dans les domaines suivants lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2023. Il comprend quatorze (14) lots :

- Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment ;
- Lot 2 : Etudes d'urbanisme ;
- Lot 3 : Etudes topographiques ;
- Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO ;
- Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides ;
- Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;
- Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores ;
- Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;
- Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;
- Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.
- Lot 11 : Études informatiques et géomatiques et élaboration des plans de communication.
- Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation.
- Lot 13 : Études d'impact environnemental et social.
- Lot 14 : Contrôle des travaux d'installation industrielle.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

2. Critères de qualification

- Être un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
- Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant *le lot sollicité* et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- La carte de contribuable en cours de validité ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte Chef de Mission, Expert en bâtiment, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 2 : Etudes d'urbanisme

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

- Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres.
- Sans objet.

Lot 3 : Etudes topographiques

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre ;
- Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;
- Un Technicien Supérieur en Topographie.
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Expert en VRD, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3 ;
- Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement.
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 5 : Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Spécialiste en eau et assainissement, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en assainissement des déchets solides ou liquides ;
- Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum
- Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement ;

2. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

2. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;
- Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automatien ;
- Un (01) expert VRD, Ingénieur des travaux de génie civil, qualification Bac+3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Contremaître principal électronicien.

2. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;
- Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;
- Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un Sociologue Urbain ;
- Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur ;
- Un (01) Topographe.

2. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022).

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur des travaux Paysagiste/eau et foret /agronome, Chef de Mission, ayant au moins Bac + 3, ayant au moins sept (07) ans d'expérience ;
- Un (01) technicien ayant un niveau BAC minimum, ayant au minimum cinq (05) ans d'expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

Lot 11 : Études informatiques, géomatiques

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) solliciter le domaine du conseil, développement et maintenance des applicatifs informatiques, du conseil, développement des systèmes d'Informations Géographiques (SIG), d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation ou autres domaines d'innovations technologique (archivages numériques, gestion électronique des documents, etc...).

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Informaticien Chef de Mission pour les travaux informatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'innovation technologique (développement informatique, réseaux, gestion électronique, archivage numérique) ;
- Un (01) Ingénieur Géomaticien, Chef de Mission pour les travaux de géomatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'information géomatique) ;
- Quatre techniciens supérieur et programmeurs qualifiés, niveau Bac +2/3, ayant une bonne connaissance en innovation technologique.
- Deux (02) archivistes spécialisés dans les systèmes d'archivage numérique et gestion électronique des documents, qualification Bac+3/4, ayant au moins 3 ans d'expériences dans le domaine.
- Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

2. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

3. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) être sollicité dans le domaine du conseil, d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation et éducation.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un Expert en communication ou en management, Chef de mission pour la mise en opération d'un plan de communication, niveau minimum Bac + 5, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies l'information et de la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle.

- Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

2. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

3. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 13 : Etudes d'impact environnemental et social

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) chef de mission, expert en gestion de l'environnement (BAC+5 au moins), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans les études environnementales. Il devra impérativement avoir mené une dizaine d'étude d'impact sur l'environnement pour les projets similaires (aménagement) ;
- Un ingénieur de travaux de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion environnementale des projets d'infrastructures ;
- Un expert en gestion des ressources naturelles (faune et flore) (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans les études d'impact environnemental et social ;
- Un sociologue (Bac+) ayant une expérience générale de cinq (5) ans et justifiant d'une bonne expérience dans les études d'impact environnemental ;
- Un géographe possédant une expérience générale d'au moins cinq (5) ans. Il devra avoir des bonnes connaissances dans le domaine du système d'information géographique (SIG) et des cartes thématiques.

2. Sans objet.

Lot 14 : Contrôle des travaux d'installation industrielle

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Chef de mission, Ingénieur de génie industrielle, électromécanique ou équivalent (BAC + 5), ayant au moins 05 ans d'expérience générale. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Chef de Mission dans au moins un projet similaire.
- Un techniciens de suivis n°1, minimum technicien industriel (bac+2) ayant au moins 05 ans d'expérience générale et avoir été technicien de suivis d'au moins un projet similaire;
- Un technicien de suivi n°2, minimum technicien de génie civil(bac+2) ayant au moins 05 ans d'expérience générale et avoir été technicien de suivis d'au moins un projet de construction ;
- Un Ingénieur de génie civil, ingénieur diplômé de formation génie civil (Bac+5) disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale et avoir été ingénieur d'au moins un projet comportant des travaux de bâtiment.

2. Sans objet

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;

- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme du BET.

3.2.2 *Justificatifs des références*

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs du lot 1 à 12 ;
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent ;
- Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1ère et dernière pages du contrat enregistré y afférent.
- Les références du lot 11 peuvent être scindées en trois (3) parties (références informatiques, géomatiques gestion électronique des documents et archivage des documents).

3.2.3 *Les moyens logistiques techniques et matériels*

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;
2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;
- La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.
- Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. *L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.*

4. Critères d'évaluation du dossier technique

~ Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
- Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présentation d'un CV de fonctionnaire.

~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 40 Points ;
- Références : 50 Points ;
- Matériel : 10 Points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, le **20 Avril 2023 à 13 heures** au plus tard avec la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°012/AM/CUY/2023 DU 07 MARS 2023
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023»**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

Fait à Yaoundé, le **07 MARS 2023**

Ampliation :

- *MINMAP* ;
- *ARMP* ;
- *Président CIPM* ;
- *Sous-Direction des Marchés Publics/CUY* ;
- *Affichage* ;
- *SOPECAM*.